

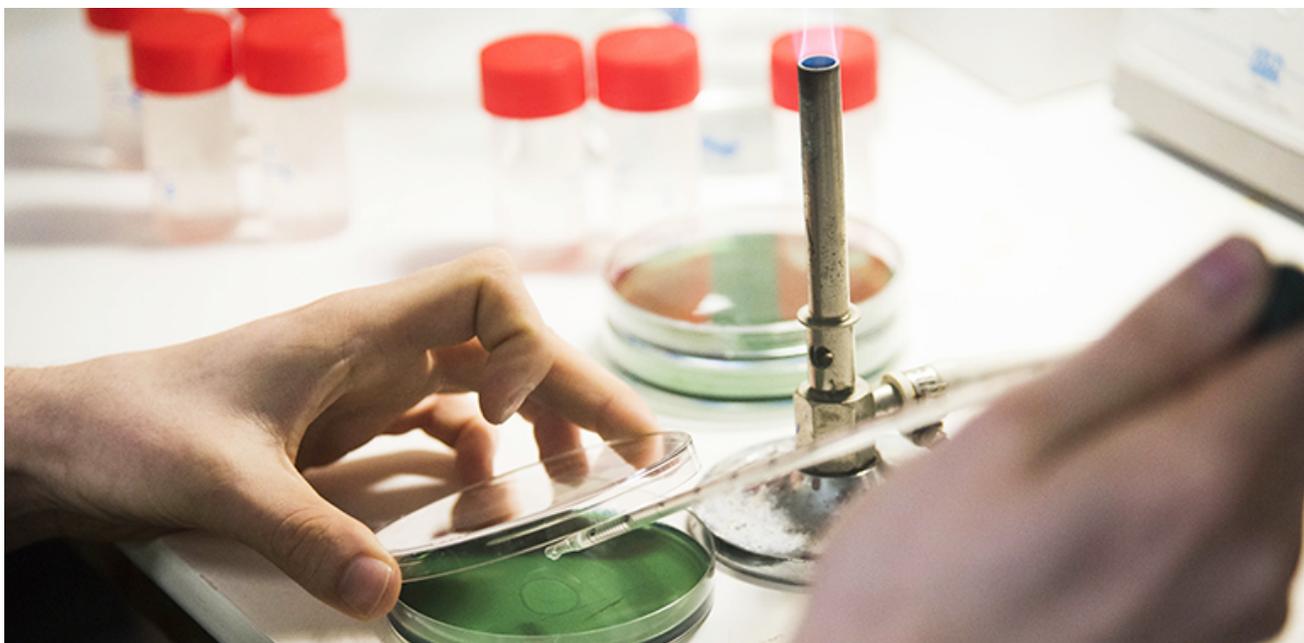


Accueil > Création de la plate-forme de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire

Création de la plate-forme de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire

09/08/2018 SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS | ÉPIDÉMIOLOGIE

 Partager



Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr

La plate-forme de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire (SCA) a été lancée fin juillet 2018. Ses 14 membres ont signé une convention-cadre, concrétisant ainsi leur volonté de renforcer collectivement la surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire.

Les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Économie (DGS, DGAL, DGCCRF), les organismes scientifiques nationaux (**Anses**, **Santé publique France**, **Inra**), les instituts techniques (**Acta** et **Actia**), les organisations professionnelles (**Ania**, **CGAD**, **Coop de France**, **FCD**, **Oqualim**) et les laboratoires d'analyses (**Adilva**) s'engagent à renforcer la cohérence des actions de surveillance tout au long de la chaîne alimentaire afin d'en améliorer l'efficacité et ainsi renforcer encore la sécurité du consommateur.

Renforcer l'action collective

La création de la plate-forme SCA répond aux attentes sociétales en matière de sécurité sanitaire des aliments. Les dispositions législatives nationales (ordonnance n°2015-1242 du 7 octobre 2015), les travaux de la section sanitaire de l'Observatoire de l'Alimentation et les débats menés lors des **États Généraux de l'Alimentation** ont posé le socle de cette plate-forme. La signature de cette convention-

cadre, qui témoigne d'une mobilisation forte des acteurs, s'inscrit dans la continuité de l'accord conclu entre le ministère de l'Agriculture, l'Inra et l'Anses le 2 mars 2018, à l'occasion du Salon de l'agriculture, qui visait à renforcer la surveillance sanitaire dans les domaines de la santé des végétaux, des animaux et de la sécurité sanitaire des aliments.

La mise en place de la plate-forme SCA contribuera à développer une surveillance plus intégrée, dans laquelle tous les acteurs professionnels des différents maillons de la chaîne alimentaire sont impliqués. Par l'intermédiaire de son comité de pilotage, de son équipe de coordination et de groupes de travail transversaux, la plate-forme SCA travaillera en étroite collaboration avec les plate-formes d'épidémiosurveillance en santé animale et en santé végétale.

Des actions concrètes au bénéfice de la sécurité du consommateur

En matière de sécurité sanitaire, la démarche intégrée dite « One Health » (une seule Santé, humaine, animale et environnementale) est largement encouragée par les instances sanitaires nationales, européennes et internationales. Les contaminants biologiques ou chimiques ne connaissent en effet pas de frontières et peuvent passer d'un milieu à un autre. C'est par exemple le cas des salmonelles présentes dans l'environnement qui peuvent in fine contaminer les produits alimentaires.

Par la mise en place d'actions concertées entre tous ses partenaires et notamment les professionnels des différents secteurs d'activité, la plate-forme SCA a pour objectif d'optimiser les dispositifs de surveillance mis en œuvre tout au long de la chaîne alimentaire. Elle contribuera également au développement de systèmes d'information pour l'analyse et le partage de données, à la veille sanitaire internationale et aux actions d'information vers les parties prenantes et les consommateurs.

Un programme de travail prioritaire a d'ores et déjà été défini pour la plate-forme SCA. Il concernera la surveillance de certains dangers microbiologiques (salmonelles et *Campylobacter*) et chimiques dans un objectif de prévention des crises et de protection du consommateur.